

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Au quatrième trimestre, le règlement réussi de la phase 3 du plan tarifaire d'Enbridge Gas pour la période de 2024 à 2028, ainsi qu'un règlement partiel dans le dossier d'Hydro Ottawa, ont permis aux écoles d'économiser au moins 21,2 millions de dollars (M\$).

Ce n'était que le prélude à une année 2026 qui sera marquée par d'importants enjeux tarifaires. Outre le reste du dossier d'Hydro Ottawa, où 4,7 M\$ sont toujours en jeu, Alectra Utilities a déposé une demande qui coûterait 12,6 M\$ de plus aux écoles pour la période de 2027 à 2031, et Ontario Power Generation a proposé une hausse qui leur ferait payer 110 M\$ de plus pendant la même période. Le plan de conservation de 1 milliard de dollars d'Enbridge et le plan tarifaire quinquennal d'Elexicon Energy paraissent bien modestes en comparaison.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Tarifs de 2024 à 2028. La phase 3, extrêmement complexe, de la demande tarifaire d'Enbridge pour cette période s'est conclue, à la surprise générale, par un règlement global.

Les phases 1 et 2 portaient essentiellement sur le montant global qu'Enbridge pourrait faire payer à ses clients chaque année. La phase 3 traitait de la répartition de ce montant entre les différentes catégories de clients, puis de la méthode de calcul du montant à payer par chaque client (respectivement la répartition des coûts et la structure tarifaire). Tout cela s'inscrivait dans un projet d'harmonisation des tarifs à l'échelle de la province, qui incluait une proposition controversée visant à faire payer chaque client en fonction de sa demande prévue lors de la journée théoriquement la plus froide pour laquelle le réseau est conçu.

Cette proposition aurait fait des gagnants et des perdants, et les écoles, dont la consommation de gaz varie beaucoup en fonction de la température, se seraient retrouvées en majorité parmi les perdants. Au total, elles auraient dû payer jusqu'à 5 M\$ de plus par année, et certaines d'entre elles auraient vu leurs frais de livraison augmenter de plus de 50 %.

Vingt groupes formés de clients et d'autres intervenants ont participé à des négociations très

ardues qui ont duré trois mois et ont souvent opposé les intérêts des divers groupes de clients. Sous la direction de notre avocat Mark Rubenstein, les intervenants et Enbridge sont parvenus à un règlement complet sur tous les points importants, qui a été entériné par la Commission de l'énergie.

Ce règlement prévoit deux changements majeurs. Premièrement, la province restera divisée en trois zones tarifaires, ce qui permettra de tenir compte des variations des frais de livraison selon les régions. Deuxièmement, le modèle de tarification basé sur la demande de pointe théorique a été abandonné. Enbridge adoptera plutôt une structure tarifaire commune inspirée, avec quelques modifications, de l'ancien modèle d'Union Gas, qui prévoyait à la fois un tarif fixe et un tarif volumétrique. Ces changements entreront en vigueur en 2027 et seront mis en œuvre progressivement pour quelques clients qui connaîtront des hausses de tarifs très élevées.

Bien qu'il soit impossible de chiffrer avec exactitude les répercussions d'un règlement comme celui-ci, on peut raisonnablement estimer que les écoles de la province économiseront au moins 20 M\$ sur cinq ans. Certaines écoles verront leurs frais de livraison baisser, tandis que d'autres connaîtront des hausses inférieures à ce que demandait Enbridge. Nous aurons donc évité

le risque de hausses des frais de livraison dépassant 50 % pour certaines écoles.

Enbridge Gas - Plan de conservation. Le plan de conservation d'Enbridge pour les années 2026 à 2030 a été divisé en deux parties en raison de la suppression de la taxe sur le carbone.

La première partie, qui consiste à maintenir en 2026 les programmes de 2025, a reçu l'approbation de la Commission de l'énergie, mais avec des mises en garde appropriées, compte tenu des changements du rapport coût-efficacité résultant de la suppression de la taxe sur le carbone.

Le reste du plan pluriannuel, qu'Enbridge devait déposer à nouveau en novembre, est désormais attendu au premier trimestre de 2026. Il devrait proposer des dépenses bien supérieures à 1 milliard de dollars, car la plupart des parties prenantes estiment qu'il y a maintenant moins d'occasions d'obtenir facilement des résultats.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro Ottawa - Tarifs de 2026 à 2030. Hydro Ottawa, qui dessert plus de 300 écoles, proposait une hausse de ses tarifs de distribution qui aurait fait grimper les factures des écoles de 5,8 M\$ sur cinq ans. Après une longue période d'examen de la preuve et des négociations dirigées par notre avocat Mark Rubenstein, un règlement est intervenu sur plusieurs points importants, dont le plan d'investissement. Ce règlement permettra aux écoles d'économiser **1,2 M\$ sur cinq ans**.

Toutefois, un des principaux enjeux dans cette affaire reste à régler, soit la hausse substantielle des coûts d'exploitation pendant cette période. Une audience devrait avoir lieu au premier trimestre pour aborder cette question et d'autres sujets, et la Commission de l'énergie rendra probablement sa décision au deuxième trimestre.

Oshawa Power. Cette entreprise a proposé une importante hausse de tarifs pour 2026 et devrait en proposer une autre pour 2027 afin de financer la construction de son nouveau siège social dans le nord de la ville. Elle a d'abord refusé de fournir des renseignements sur le coût de ce projet, qui pourrait dépasser 61 M\$, mais elle a fini par

divulguer de nombreuses informations à la suite de requêtes présentées par notre avocat Jay Shepherd avec l'appui d'autres parties.

Une audience a eu lieu en novembre, les parties ont déposé leurs arguments en décembre, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au premier trimestre. L'enjeu est une hausse d'environ 1 M\$ sur cinq ans pour 75 écoles.

Alectra Utilities - Tarifs de 2027 à 2031.

Ce distributeur d'électricité, qui dessert environ 900 écoles dans la région du Golden Horseshoe près de Toronto, a déposé son plan tarifaire pour les années 2027 à 2031. Cette demande prévoit des hausses de 50 % pour les écoles, pour un total de 12,6 M\$.

En plus de proposer d'importantes nouvelles dépenses, cette demande constitue le premier plan tarifaire pluriannuel d'Alectra depuis que l'entreprise a absorbé plusieurs autres distributeurs d'électricité. Alectra cherche donc à harmoniser les tarifs dans les différentes zones auparavant desservies par ces distributeurs.

Nous prenons une part active à l'examen de cette demande. La Commission de l'énergie devrait rendre une décision au quatrième trimestre.

Autres distributeurs d'électricité. La Commission de l'énergie devrait rendre des décisions au premier trimestre concernant les demandes tarifaires d'Hydro One Distribution et d'Elexicon Energy pour 2026, qui portent sur des montants moins importants. Par ailleurs, Elexicon doit déposer en 2026 son plan tarifaire pour la période de 2027 à 2031. Nous traiterons des répercussions potentielles de ce plan dans notre prochain rapport.

Ontario Power Generation - Tarifs de 2027 à 2031.

Une part importante du coût de l'électricité est attribuable aux tarifs de production des centrales nucléaires et hydroélectriques d'Ontario Power Generation (OPG), qui sont réglementés par la Commission de l'énergie. Or, ces tarifs vont changer l'an prochain.

La nouvelle demande tarifaire d'OPG pour les années 2027 à 2031 devrait prévoir des dépenses de plus de 36 milliards de dollars sur cette période. Parmi de nombreuses autres questions

complexes, elle portera sur certains des plus grands projets d'investissement au pays, notamment la construction du premier petit réacteur nucléaire modulaire à l'échelle du réseau ainsi que la réfection de la centrale nucléaire de Pickering.

L'impact sur les écoles se manifeste de deux manières. Premièrement, les tarifs unitaires devraient augmenter de 82 % sur cinq ans, avec l'ajout de nouvelles installations plus coûteuses; la hausse prévue pour la seule année 2027 pourrait atteindre 42 %. Deuxièmement, le pourcentage de l'électricité consommée par les écoles qui sera fourni par OPG variera chaque année pendant la période. Finalement, la hausse des tarifs des écoles pourrait atteindre environ 105 M\$, à quoi il faut ajouter 5 M\$ pour d'autres impacts, pour un total de 110 M\$.

Notre équipe devrait se concentrer tout particulièrement sur cette affaire en 2026.

Cadre tarifaire de nouvelle génération pour les entreprises de services publics. La Commission de l'énergie vient d'entreprendre la phase principale de son examen des règles de tarification des entreprises de services publics, dont le dernier examen approfondi remonte à une douzaine d'années. D'après la liste de sujets à discuter qu'elle a publiée pour recueillir des commentaires, cet examen devrait porter avant tout sur la façon dont il faut réagir à l'évolution du contexte énergétique et sur le renforcement des incitations offertes aux entreprises pour qu'elles améliorent

leur rendement. La Commission a aussi commandé et publié une étude indépendante sur les dépenses des entreprises.

Notre équipe prendra une part active à cet examen.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Jane Scott

Au nom de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec une des personnes suivantes :

Brian McKay (sec@oesc-cseo.org)
Mark Rubenstein
(mark@shepherdrubenstein.com)

La Coalition de l'énergie des écoles est inscrite à titre d'intervenant officiel auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour représenter les 72 conseils scolaires de l'Ontario. Son rôle est de protéger les intérêts financiers des conseils scolaires lorsque les entreprises qui distribuent du gaz naturel et de l'électricité demandent à la Commission d'approuver des hausses de leurs tarifs.

La Coalition est représentée par l'avocat Jay Shepherd, qui consulte régulièrement le directeur général de la CSEO.

Le directeur général,

Ted Doherty

Courriel : solutions@oesc-cseo.org